



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

Application du règlement du 21 mai
2003 sur la prévention des accidents
des chantiers

Annonce et Avis Ouverture de chantier

A envoyer à l'ACRG :

Par poste (si non urgent) : Rue Neuve 10,
Case postale 221, 1450 Ste-Croix

Par mail : comite.acrg@bluewin.ch

Commune de :

Responsable(s) :

Date :

➤ Propriétaire/maître de l'ouvrage

Nom-prénom :

N° de tél fixe :

Adresse :

N° de natel :

➤ Entreprise de construction

Nom-prénom :

N° de tél fixe :

Responsable:

N° de natel :

➤ Architecte ou ingénieur

Nom-prénom :

N° de tél. fixe :

Responsable :

N° de natel :

➤ Adresse du chantier

Rue/Lieu-dit :

Date de délivrance du permis :

Coordonnées cartographiques :

N° CAMAC :

➤ Genre de travaux :

Conditions particulières :

➤ Date de l'ouverture du chantier (JJ/MM/AA) :

➤ Durée du chantier en nombre de Jours : Mois : Années :

➤ Date de montage de grue (JJ/MM/AA) :

➤ Date de montage d'échafaudage (JJ/MM/AA) :

IMPERATIF : L'ouverture de tout chantier doit également être annoncée à la commune !